

**Maîtrise en sciences infirmières, concentration en santé mentale et en soins psychiatriques - 3258**

**RESPONSABLES :**

**Gatineau**

**INFORMATION À VENIR**

**Pour de plus amples informations :**

Téléphone : 819 595-3900, postes 4095 et 4162  
Courriel : csscinf@uqo.ca

**St-Jérôme**

**INFORMATION À VENIR**

**Pour de plus amples informations :**

Téléphone : 450 530-7616, postes 4095 et 4162  
Courriel : csscinf@uqo.ca

**SCOLARITÉ :**

45 crédits, Deuxième cycle

**GRADE :**

Maîtrise ès sciences

**OBJECTIFS :**

Le programme de maîtrise en sciences infirmières – Concentration en santé mentale et soins psychiatriques du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières pouvant évaluer les troubles mentaux et exercer une pratique avancée en santé mentale afin de contribuer au développement de la pratique, de l'éducation, de la gestion et de la recherche en sciences infirmières et dans le domaine de la santé.

La personne diplômée du programme de maîtrise - Concentration en santé mentale et soins psychiatriques sera en mesure de :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières.
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins en santé mentale visant la promotion, le maintien ou l'amélioration de la santé des personnes.
- d'analyser les diverses approches appliquées dans les milieux de soins en santé mentale à partir des résultats probants afin d'initier des pratiques exemplaires.
- d'appuyer sa pratique infirmière sur des résultats probants provenant de la recherche scientifique.
- D'acquérir des connaissances dans différents modèles théoriques d'intervention tels que les modèles cognitif-comportementaux, les modèles systémiques et les modèles humanistes.
- d'intervenir dans des situations complexes liées à une pratique infirmière avancée en santé mentale et en soins psychiatriques.
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières.

**INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :**

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓		
St-Jérôme	TC	✓		
	TP	✓		

TC : Temps complet  
TP : Temps partiel

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base études universitaires**

- Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.
- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).
- Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
- Avoir cumulé 840 heures de pratique clinique auprès de personnes nécessitant des soins infirmiers en santé mentale et en psychiatrie.

Note : Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer une propédeutique (maximum de 9 crédits) au candidat ou à la candidate dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,2 (sur 4,3) ou qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

**PLAN DE FORMATION :**

**Santé mentale et soins psychiatriques**

**Trimestre 1 (12 cr.)**

- MSI6001 Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières
- MSI6007 Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée
- MSI6201 Approche intégrée de la psychopathologie et de la santé mentale
- MSI6310 Enjeux de la pratique infirmière avancée

**Trimestre 2 (9 cr.)**

- MSI6203 Évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne (MSI6201)
- MSI6253 Outils psychométriques : utilisation et pertinence en pratique infirmière avancée
- MSI5042 Stage 1 Évaluation des troubles mentaux (MSI6201)
- MSI6331 Séminaire d'évaluation des troubles mentaux

Règlement pédagogique particulier : Les cours MSI5042 et MSI6331 doivent être suivis simultanément.

**Trimestre 3 (6 cr.)**

- MSI6283 Évaluation des troubles mentaux raisonnement clinique en pratique infirmière avancée (MSI6201 et MSI6203)
- MSI6263 Approche cognitive et comportementale en pratique infirmière avancée (MSI6201)

**Trimestre 4 (9 cr.)**

- MSI6043 Santé familiale et pratique infirmière avancée
- MSI6202 Psychopharmacologie et traitements biologiques
- MSI5052 Stage 2 Intégration des activités d'évaluation et d'intervention (MSI6203 et MSI6283)
- MSI6341 Séminaire d'intégration des activités d'évaluation et d'intervention

Règlement pédagogique particulier : Les cours MSI5052 et MSI6341 doivent être suivis simultanément.

**Trimestre 5 (9 cr.)**

- MSI5016 Stage 3 Consolidation des activités d'évaluation et d'intervention (MSI5052)
- MSI6273 Approche humaniste en pratique infirmière avancée (MSI6201)